



## **À l'attention des entreprises formatrices de la branche assurance privée**

Berne, février 2026

### **Mise à jour de la formation commerciale initiale**

---

Chers responsables de formation, formateurs/-trices professionnel(le)s et formateurs/-trices pratiques,

Vous trouverez ci-dessous des informations sur la formation commerciale de base selon l'ordonnance sur la formation 2023.

### **Table des matières**

<b>1</b>	<b>Procédure de qualification</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Information et formation des parties prenantes</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Options pour la 3e année d'apprentissage</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Qualification semestrielle</b>	<b>3</b>

## 1 Procédure de qualification

---

Les préparatifs en vue de la procédure de qualification (PQ) selon l'Orfo 2023 battent leur plein. Les événements / mesures de soutien suivants ont été organisés ou sont prévus par l'AFA pour les différentes parties prenantes :

### Généralités

- Mise à jour des directives relatives à la procédure de qualification (précisions sur les aides autorisées) ; cliquer [ici](#)

### Pour les entreprises formatrices

- Mise en ligne d'une nouvelle série zéro sur le [site web de l'AFA](#) ; une autre suivra en mars
- Différentes réunions d'échange sur la procédure de qualification ; inscription pour le 12.11.26, voir ch. 2

### Pour les apprenti(e)s

- Circles de préparation aux examens 1 et 2 au cours des 5e et 6e semestres
- Certains apprenti(e)s ont pu bénéficier de simulations d'examens dans le cadre de cours pour les experts aux examens

### Pour les expert(e)s et experts principaux

- Diverses séances d'information sur le nouvel examen final et l'environnement d'examen myAFA
- Cours pour experts aux examens de la Haute école fédérale de formation professionnelle avec le programme d'auto-apprentissage numérique et cours présentiel / simulations d'examens

## 2 Information et formation des parties prenantes

---

D'ici fin 2026, nous proposons les événements suivants

Pour les nouveaux formateurs/-trices professionnel(le)s et pratiques :

- **Module de base f02/26 : 2 juin 2026, 14h00 - 16h30, en ligne : > [S'inscrire ici](#)**

Pour les formateurs/-trices professionnel(le)s et pratiques expérimenté(e)s :

- **Réunion d'échange - To do's début de l'apprentissage 2026 » : 27 mai 2026 ; 8h30 à 9h30 ; > [S'inscrire ici](#)**
- **Réunion d'échange - Thèmes actuels : 25 septembre 2026, 8h30 - 9h30 ; > [S'inscrire ici](#)**
- **Réunion d'échange - Procédure de qualification : mercredi 12 novembre 2026, 15h30 - 16h30 ; > [S'inscrire ici](#)**

### 3 Options pour la 3e année d'apprentissage

---

Nous avons résumé les informations les plus importantes concernant les options pour la 3e année d'apprentissage sur le [site web de l'AFA](#) (sous Informations pour les entreprises formatrices / Les options).

### 4 Qualification semestrielle

---

Les entreprises formatrices procèdent à une qualification semestrielle pour leurs apprenti(e)s à la fin de chaque semestre.

À la fin de chaque semestre, le formateur ou la formatrice consigne les performances de l'apprenti/e sous la forme de **contrôles de compétences en entreprise**. Une grille d'évaluation prédéfinie est disponible à cet effet sur time2learn. L'évaluation se base sur le **rapport de formation**. Les attestations de compétences sont exprimées sous forme de notes. Celles-ci sont prises en compte dans le calcul de **la note d'expérience**.

#### Dates limites :

Génération 25-28 : contrôles de compétences en entreprise 1 et 2 jusqu'au 15.08.26

Génération 24-27 : contrôles de compétences en entreprise 3 et 4 jusqu'au 15.08.26

Génération 23-26 : contrôles de compétences en entreprise 5 et 6 jusqu'au 15.05.26

Pour plus d'informations sur la qualification semestrielle et l'attestation de compétences en entreprise, vous pouvez consulter le site web de l'AFA en cliquant sur les liens suivants :

[Guide](#) (chiffre 4.5)

[Instructions](#) relatives à la qualification semestrielle

[Présentation](#) de la qualification semestrielle

(Informations pour les entreprises / Aperçu de la formation en entreprise)

Modes d'emploi / vidéos explicatives de time2learn : cliquer [ici](#).

La transmission des notes est effectuée par les entreprises formatrices. Si vous ne disposez pas encore de données de connexion, vous pouvez vous adresser directement à la BDEFA2. Vous trouverez la liste des coordonnées [ici](#) (ou envoyez un e-mail à [servicedesk@abraxas.ch](mailto:servicedesk@abraxas.ch)).

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans la formation de vos apprentis et restons à votre disposition pour toute question ([nachwuchsentwicklung@vbv-afa.ch](mailto:nachwuchsentwicklung@vbv-afa.ch)).

Meilleures salutations

AFA/VBV



Simon Werren  
Responsable Développement de la relève



Ueli Schreyer  
Formation commerciale initiale